



Postulat

Digitalisation et numérisation des débats du Conseil de Ville

La numérisation, la digitalisation et l'intelligence artificielle font partie de notre quotidien et les développements sont toujours plus rapides et efficaces dans le domaine.

Dans la séance du conseil de ville du 1^{er} octobre 2020, il a été décidé qu'un protocole complet soit à nouveau tenu dans le cadre de nos débats et ce dernier est actuellement tenu manuellement par le secrétaire.

Actuellement la technologie informatique permet la retranscription automatique orale et écrite de séances diverses et des logiciels sont actuellement disponibles sur le marché. Différentes instances utilisent déjà ces procédés informatiques qui fonctionnent à satisfaction. Pour exemple, le parlement du canton du Valais a adopté cette méthode qui permet un gain de temps dans la tenue des protocoles et donne une retranscription très fidèle des débats et le parlement jurassien en étudie très sérieusement l'introduction.

Par un système d'indexation, il est ensuite possible de rechercher d'une manière très rapide des éléments et des décisions aussi bien dans les procès-verbaux écrits que dans les débats oraux.

Le groupe PLR est bien conscient que ce genre de technologie a un coût et que la période est plutôt aux restrictions budgétaires. Par contre, nous sommes convaincus que le gain en temps et en ressources humaines compensera en grande partie cet investissement. Il nous semble aussi bien évident que ce genre de programme informatique pourra être aussi implanté pour d'autres séances dans le cadre des activités communales toujours dans un souci d'efficacité et d'efficience.

Le groupe PLR demande au conseil communal d'effectuer une étude pour l'acquisition de cette technologie innovante aussi bien en ce qui concerne les coûts de licence, de maintenance et de la pertinence d'implantation.

Pour le groupe PLR

Philippe Piegay

Porrentruy en veut.

Avancer ensemble.